



DROIT ET CROISSANCE
FAIRE DU DROIT UN VECTEUR DE CROISSANCE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

DROIT ET CROISSANCE

FAIRE DU DROIT UN VECTEUR DE CROISSANCE

Institut Droit & Croissance
www.droitetcroissance.fr
C/o Institut Louis Bachelier Palais Brongniart
28 place de la Bourse
75002 Paris

Le Mot du Président	3
La synthèse du Secrétaire Général	4
Notre activités 2019	5
Publications :	5
Présentations	5
Notes de position	5
Conférences	5
Gestion de l'association	6
Évolutions dans la vie de l'association	6
Présidence par intérim :	6
Organisation des pôles :	6
Refonte des statuts	6
Effectifs de l'association	6
Gouvernance	6
Bureau	6
Conseil d'administration (ex-Comité de Direction)	6
Comité d'orientation :	2
Situation comptable au 31/12/2019	2
RECETTES	2
DÉPENSES	2
Administration	3
Conférences & Recherches	3
OBJECTIFS 2020	4
Recherche	4
Organisation	4
Présidence de l'association	4

LE MOT DU PRÉSIDENT

Bernard DESOLNEUX

Il est toujours bien compliqué de parler d'économie. Chacun se rappelle les anathèmes que l'on lit dans Thomas d'Aquin, fortement hérités de la pensée aristotélicienne.

Étranger à Athènes (métèque) mais finalement exempté de l'impôt spécifique dû par ces résidents jamais naturalisés, Aristote préconisait réserver l'accumulation de richesses aux étrangers et exclure d'un bénéfice, qui nous paraît aujourd'hui légitime, les citoyens d'Athènes !

Les lois de la Cité ne devaient, dans cette perspective, point intervenir dans ce que nous appelons l'économie.

Voilà qui est assez loin de nos présentes habitudes.

Et davantage encore de l'ambition, toujours poursuivie, de Droit & Croissance qui s'emploie à proposer d'améliorer les règles de droit qui, enserrant l'activité économique, en brident l'essor, le plus fréquemment involontairement, sinon bientôt, délibérément.

Cette année 2019, notre association aura fait la preuve de sa fécondité et de sa diversité.

Cela est de bon augure pour les années à venir, et malgré le dramatique imprévu qui semble condamner la croissance économique à une échelle mondiale pour quelque temps.

Voyons là une raison de concourir à une réflexion théorique nécessaire, plus que jamais.

Bernard Desolneux
Président

bdesolneux@droitetcroissance.fr



DROIT ET CROISSANCE
FAIRE DU DROIT UN VECTEUR DE CROISSANCE



M. Robert Ophèle, Président de l'Autorité des Marchés Financiers – Conférence D&C

LA SYNTHÈSE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

François VANNESSON

« On ne discerne pas dans les travaux parlementaires d'analyses économiques précises et méthodiques préparatoires aux grandes lois, même dans le domaine des régulations économiques.

Si elles existent, les études d'impact ne semblent pas être rationnellement exploitées ; les évolutions de la jurisprudence, même les plus importantes, ne sont jamais fondées sur des motivations économiques explicites ».

Cette remarque de Guy Canivet en préface d'un recueil d'actes d'un colloque organisé sur le sujet de l'analyse économique du droit a...vingt ans.

Force est de déplorer que peu de choses ont changé si bien que la mission de Droit & Croissance constitue plus que jamais une mission d'intérêt général.

De fait, seul Droit & Croissance s'attache aujourd'hui en France à modéliser le comportement des agents économiques et leurs interactions pour apprécier les conditions d'efficacité des règles de droit et à promouvoir de manière générale l'analyse économique du droit.

Or, en 2019, comme en 2018, cette approche a perturbé certaines personnes parmi lesquelles des cyniques défenseurs de rentes et de corporatismes mais aussi, il faut le reconnaître, des personnes sincères, de bonne foi et à la recherche du bien commun.

De fait, l'analyse économique du droit est exigeante et requiert de l'humilité et un certain détachement.

En effet, elle conduit souvent à devoir se défaire de préjugés tenaces et d'accepter d'arriver à des solutions contre-intuitives mais en réalité plus efficaces économiquement, moins iniques et plus équitables.

C'est ainsi que l'année 2019 a notamment permis à Droit & Croissance de démontrer que le droit de vote double instauré par la loi « Florange » pour favoriser l'investissement de long terme dans les entreprises française avait au contraire conduit des investisseurs de long terme à se retirer des entreprises n'ayant pas fait obstacle à ce dispositif et, travers plus pernicieux, conduit à une hausse du coût du capital pour ces entreprises.

De la même manière, Droit & Croissance a pu faire entendre une voie dissonante sur les sujets de gouvernance d'entreprise et d'engagement actionnarial. Notamment, en démontrant, pendant la conférence organisée sur ce sujet, que les actionnaires activistes n'étaient pas désintéressés par les perspectives de croissance à long terme et la prise en compte des intérêts des autres parties prenantes.

En tout état de cause, il était risqué de laisser des dirigeants mandataires sociaux sans mandat et responsabilité claires et sans le contre-pouvoir nécessaire et légitime des actionnaires en érigeant des objectifs à l'égard de parties prenantes non clairement définies et non identifiés et qui n'ont en tout état de cause aucun pouvoir de contrôle et de sanction.

François VANNESSON

Secrétaire Général

f.vannesson@droitetcroissance.fr



DROIT ET CROISSANCE
FAIRE DU DROIT UN VECTEUR DE CROISSANCE

NOTRE ACTIVITÉS 2019

Publications :

- ⑥ The Effect of Tenure-Based Voting Rights on Stock Market Attractiveness: Evidence from the Florange Act, Thomas Bourveau et Alexandre Garel de Droit & Croissance, et François Brochet, 01/2019
- ⑥ The Golden Age of Activism Investing, Kevin Romanteau, 03/2019 ;
- ⑥ Une lecture économique du contentieux civil : un nouveau paradigme pour l'efficacité de la justice, Eva Fourel, 04/2019 ;
- ⑥ Où va la finance ? Victorien Jedryka-Salles et Adrien Tenne, 04/2019 ;
- ⑥ Corporate Law and the Myth of Efficient Market Control, William W. Bratton, European Corporate Governance Institute (ECGI) et Simone M. Sepe de Droit & Croissance, 05/2019 ;
- ⑥ La Directive Restructuration : un texte sans socle intellectuel cohérent, mais une opportunité unique pour la France, Vasile Rotaru et Sophie Vermeille, 06/2019 ;
- ⑥ Theory, Evidence, and Policy on Dual-Class Shares: A Country-Specific Response to a Global Debate, Aurelio Gurrea, 07/2019 ;
- ⑥ La Directive Restructuration: une lecture à la lumière de l'analyse fonctionnelle du droit dans une perspective française, Vasile Rotaru, 10/2019 ;

Présentations

- ⑥ Les lacunes de la directive européenne n°2019/1023 relative aux cadres de restructuration préventive : une analyse économique du droit, Sophie Vermeille, 10/2019;

Notes de position

- ⑥ La directive européenne insolvabilité, une opportunité pour la France de se focaliser sur le long terme ? Sophie Vermeille et Eva Fourel, 06/2019 ;
- ⑥ Pour une véritable gouvernance d'entreprise en France, Eva Fourel, Ahmed Guenaoui, Paul Oudin, Sophie Vermeille, 09/2019 ;

Conférences

- ⑥ Gouvernance d'entreprise & engagement actionnarial : the new normal, organisée au siège du groupe Axa, 10/2019



GESTION DE L'ASSOCIATION

Évolutions dans la vie de l'association

Présidence par intérim :

Depuis la démission en 2018 de Mme Sophie Vermeille de ses fonctions de Présidente de Droit & Croissance, M. Bernard Desolneux, auparavant Directeur de Droit & Croissance, assure la présidence intérimaire avec comme mission de lui trouver, avec l'ensemble du Conseil d'administration, un successeur. En dépit des recherches et des contacts, aucun candidat à cette fonction n'a encore été retenu par le Conseil d'administration.

Organisation des pôles :

Les groupes «bancaire» et «gouvernance et marchés de capitaux» ont fusionné au sein d'un groupe unique nommé Gouvernance, Entreprises, bancaires et marchés financiers, dirigé par Sophie Vermeille

Refonte des statuts

Pour simplifier la gestion de l'association, les statuts de l'association ont été entièrement refondus. Ceux-ci ont été approuvés à l'unanimité lors de la dernière Assemblée générale de l'association.

Dans ce cadre, le comité de direction a notamment été renommé Conseil d'administration pour refléter davantage son rôle de soutien et de contrôle de D&C par rapport à un rôle de direction exécutive quant à lui assumé par le bureau de l'association (Président, Secrétaire Général et Chefs de pôles).

Effectifs de l'association

Droit & Croissance compte environ soixante membres actifs, impliqués tant dans la gestion du Droit & Croissance que dans la recherche, y consacrant jusqu'à 75% de leur temps et plus d'une centaine de membres amis

Gouvernance

Bureau

En 2019 le Bureau est constitué de :

- François VANNESSON, Secrétaire Général.
- Sophie VERMEILLE, Fondatrice de D&C ;
- Gaëlle GICQUEL, COO
- Bernard DESOLNEUX, Président ;
- Thomas PHILIPPON, Vice-président ;
- Thomas BOURVEAU, Vice-président ;

Conseil d'administration (ex-Comité de Direction)

En 2019, le Conseil d'administration de Droit & Croissance est constitué de :

- Sophie VERMEILLE, Fondatrice de D&C ;
- Bernard DESOLNEUX, Président ;
- Thomas PHILIPPON, Vice-président ;
- Thomas BOURVEAU, Vice-président ;
- Yann COATANLEM ;
- Delphine D'AMARZIT ;
- Benjamin FREMAUX ;
- Ahmed GUENAOUI, Trésorier ;
- Emmanuelle MIGNON ;
- Alain PIETRANCOSTA ;
- Lucien RAPP ;
- Isabelle ROUX-CHENU ;
- François VANNESSON, Secrétaire Général.

Comité d'orientation :

En 2019, le Comité d'Orientation de Droit & Croissance est constitué de :

- Hubert DE VAUPLANE ;
- Luca ENRIQUES ;
- Alexandre GAREL ;
- Denis GROMB ;
- Aurelio GURREA MARTINEZ ;
- Augustin LANDIER ;
- Benjamin LE PENDEVEN ;
- Mathieu LUINAUD ;
- Ejan MACKAAY ;
- Paul OUDIN ;
- Alessio PACCES ;
- Anne PERROT ;
- Pierre-Charles PRADIER ;
- GEORG RINGE ;
- Vasile ROTARU ;
- Simone SEPE ;
- Felix STEFFEK ;
- Florence THEPOT ;
- Georges UGEUX ;
- Marco VENTORUZZO ;
- Rolef de WEIJS.



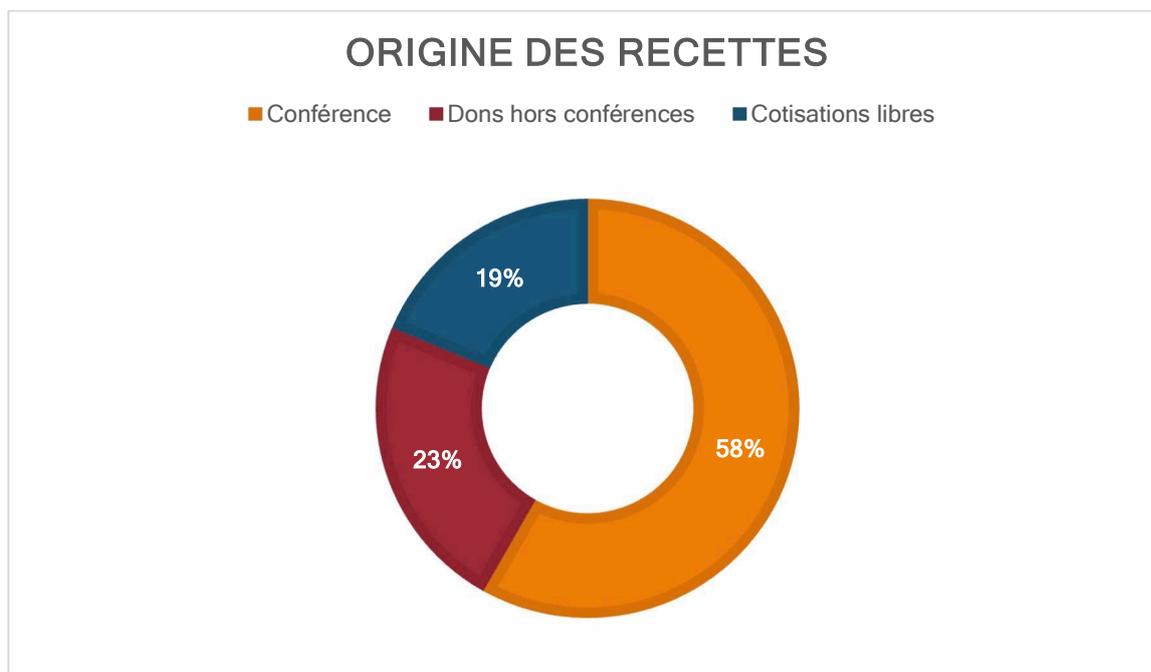
SITUATION COMPTABLE AU 31/12/2019

La situation financière de Droit & Croissance comporte un solde créditeur de 2 112,61 € au 31/12/2019

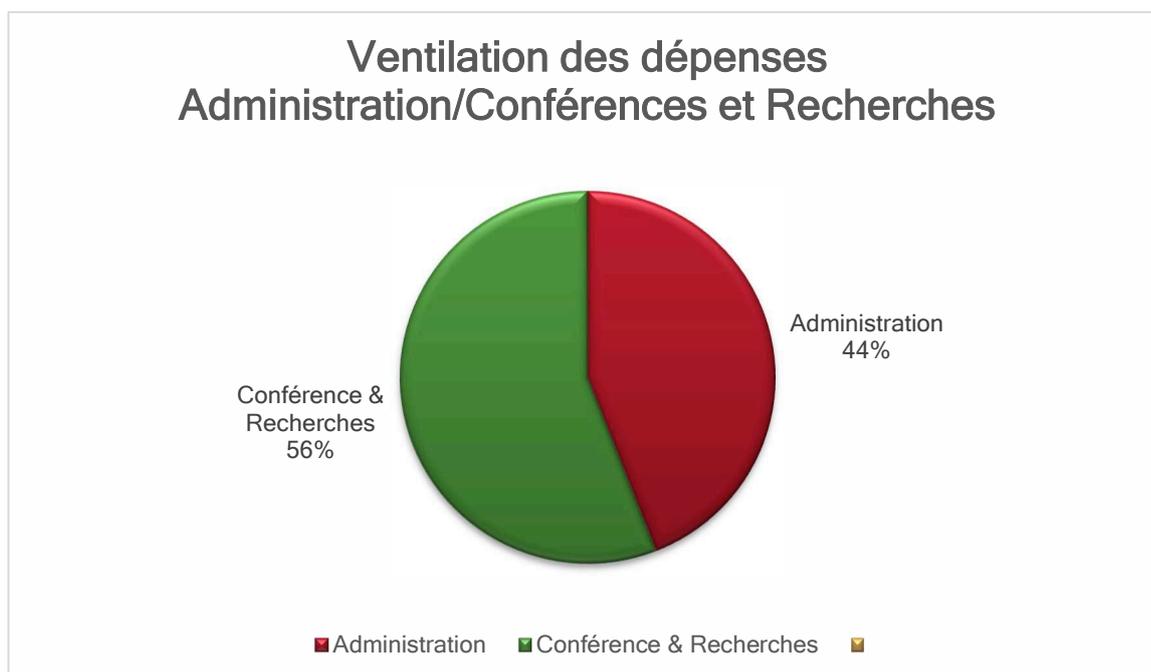
RECETTES

En 2019, les recettes de Droit & Croissance se sont élevées à 29 907,98 € dont l'origine est :

- ① 21 407,98 € issus de dons et de participations aux frais enregistrés à l'occasion de la Conférence « *Gouvernance d'entreprise & engagement actionnarial : the new normal* », soit 72 % des recettes totales contre 87 % l'an dernier (en 2018, deux conférences avaient été organisées) ;
- ② 8 500 € provenant des dons et cotisations libres hors conférence;



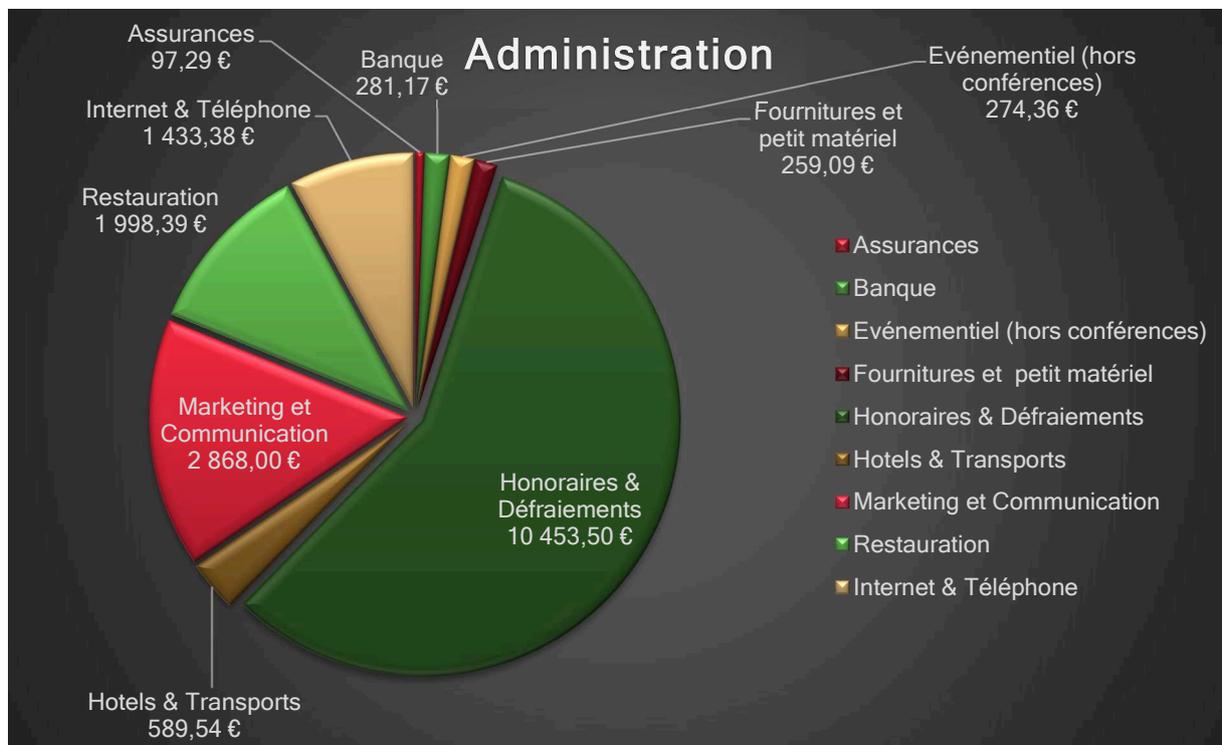
DÉPENSES



Administration

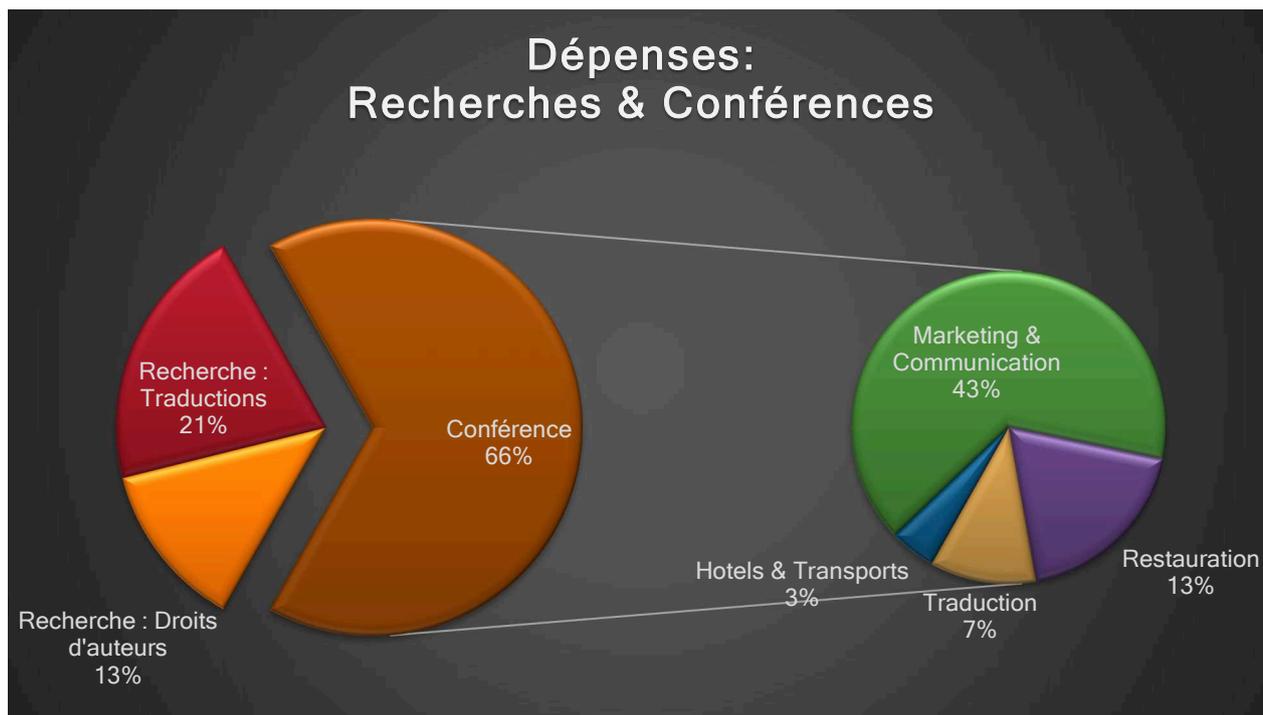
Bien que la Présidence et le Secrétariat général soient assurés bénévolement et que Droit & Croissance n'emploie aucun salarié, les frais d'administration représentent un poste important de Droit & Croissance : 18 254,71 € en 2019.

Ces dépenses correspondent pour l'essentiel aux frais informatiques (logiciels et services de *cloud computing* et de *mailing*), aux frais de gestion du site Internet réalisé par des prestataires externes (auto-entrepreneurs).



Conférences & Recherches

Les frais externes dans le cadre des conférences (15 358,68 €) et les frais liés à la recherche (7 810 €) sont les deux autres postes budgétaires significatifs pour Droit & Croissance.



OBJECTIFS 2020

Recherche

Organisation

Présidence de l'association

D&C souhaite toujours poursuivre le renforcement de son pôle de recherche, en rémunérant davantage ses auteurs ne disposant pas de revenu complémentaire significatif pour favoriser cette recherche.

Par ailleurs, D&C souhaite pouvoir publier dans des domaines plus variés, en complément de son cadre d'expertise initial avec le droit des entreprises.

En 2020, D&C souhaitait mettre l'accent sur les thèmes suivants :

- La qualité de la gouvernance d'entreprise et le droit des actionnaires pour proposer des évolutions juridiques visant à encourager une répartition plus large du capital des entreprises, permettant un accroissement de la liquidité ;
- La restructuration de dettes souveraines, à l'appui des enseignements en matière de restructuration obligataire de dettes d'entreprise ;
- L'examen plus approfondi du rapport de la concurrence et de l'économie numérique : le développement de l'économie numérique a un impact évident sur le droit de la concurrence tel que nous le connaissons aujourd'hui, ce qui conduira de toute évidence à des évolutions de ce corpus.

Malheureusement, les conditions sanitaires nous ont conduits à mettre en veille l'association au premier semestre 2020.



DROIT ET CROISSANCE
FAIRE DU DROIT UN VECTEUR DE CROISSANCE